



t'as pas lu...?

N°43 la Gazette de la Palud-sur-Verdon
ÉTÉ 2026



Tableau d'Auriane Philippon, artiste peintre de Peyroules



SOMMAIRE

Edito	2
Etat civil	2
Conseils municipaux	3 à 6
La mairie vous informe	7 à 16
Ecole	17 à 20
Foyer rural	21
Associations	22 à 25
Tribune libre	26 à 33
Quizz	33
Programme des festivités	34

Pour recevoir le « T'as pas lu » dématérialisé, merci de nous transmettre votre e-mail.

Aux Responsables d'associations

Envoyez-nous régulièrement vos programmes comptes rendus de vos manifestations, illustrations de vos activités...

Vous aurez toujours une place dans la rubrique « Espace associations ».

Aux habitants

Nous attendons vos articles, photos, idées pour animer la gazette.

La tribune libre est pour vous.

Aux enfants et aux adolescents

Toi aussi tu as ton mot à dire, ton coup de crayon à donner.

Écris-nous, nous te publierons.

mgv@lapaludsurverdon.fr

L'édito

Alors que des fous furieux embrasent le monde, anéantissant la paix, portant la haine et la désolation, que la situation économique et sociale se dégrade dans notre pays, nous avons la chance de vivre dans un écrin protecteur à l'abri du tumulte de ce monde.

Cet écrin nous a été légué par ceux qui nous ont précédés et que nous avons pu remercier après la cérémonie du 8 mai.

Ce premier édito, que je veux optimiste et enthousiaste, à l'image de notre nouvelle équipe, est un hommage au bien vivre ensemble. Il met à l'honneur l'engagement des associations et la mobilisation des Paluards pour animer notre territoire et embellir notre quotidien. Il salue l'arrivée d'une nouvelle génération qui s'annonce nombreuse. Les « ventre noirs » sont, pour les mois à venir, des ventres ronds !

Profitons de cette belle dynamique qui nous rassemble pour construire le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

La nouvelle équipe municipale, que vous avez soutenue par votre vote, se mobilise chaque jour pour tenir les engagements qu'elle a pris envers vous. Les premières pages de cette édition sont consacrées au travail et aux projets engagés ces trois premiers mois.

N'oubliez pas, le « T'as pas lu » est votre journal, alimentez son contenu : proposez de nouvelles rubriques, envoyez-nous vos textes, souvenirs, témoignages et illustrations.

Bonne lecture !

Christine Passard

La mairie vous informe :

Pour obtenir les infos municipales (coupures d'eau, réunions publiques, rendez-vous culturels...)

2 solutions :

* Envoyez un mail à la mairie : mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr — indiquez dans l'objet « informations municipales » — et dans le corps du texte : « j'accepte de recevoir les informations municipales par email ».

* Téléchargez l'application PanneauPocket (voir T'as pas lu n°36)

État civil

Du 20 décembre 2025 au 30 juin 2026



Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2025

Schéma directeur de l'eau : demande de subvention complémentaire au département pour l'installation de nouveaux compteurs de production dont le montant des travaux s'élève à 25 000 € HT.

Département : 17 500,00 €

Autofinancement : 7 500,00 €

Convention de partenariat et avenant à la convention de participation financière avec l'ADAMR « Cinéma de Pays » :

Montant de l'adhésion : 100 € annuel

Séance en salle (2 projections) : 200 € HT

Séance de plein air : 240 € HT

Une facture sera établie semestriellement si les recettes des séances, additionnées à la participation communale, ne couvrent pas le coût de la séance (déduction faite des subventions départementales). A savoir : 500 € TTC pour les doubles séances et 740 € TTC pour les séances de plein air.

Reversement d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget du camping municipal au budget principal de la commune : pour un montant de 20 000,00 €

Tarifs d'utilisation des salles du Château :

Salle Paul Corrotti :

Tarif par jour 150,00 €

Tarif réduit (usagers locaux) par jour 50,00 €

Frais de chauffage 15,00 €

Caution 100,00 €

Salle du 2nd étage :

Tarif par jour 300,00 €

Tarif réduit (usagers locaux) par jour 100,00 €

Frais de chauffage 30,00 €

Caution 150,00 €

Cuisine de réchauffage équipée :

Tarif par jour 150,00 €

Tarif réduit (usagers locaux) par jour 100,00 €

Caution 300,00 €

Création d'un emploi permanent suite à un avancement de grade : suite à avancement de grade d'un agent technique, création d'un emploi d'agent technique polyvalent, relevant de la catégorie C, au grade d'adjoint technique de 2ème classe au lieu d'adjoint technique de 1ère classe, à temps complet à compter du 1er janvier 2026.

Décisions modificatives au budget principal et au budget annexe service de l'eau et de l'assainissement : écritures comptables entre chapitres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026

Travaux de stabilisation et de consolidation de la fabrique Peisselon : compte tenu du montant de l'estimation de cette opération, il s'avère nécessaire de réaliser un marché public à procédure adaptée.

Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de la commune : cette délibération permet à la commune d'engager et payer des investissements avant le vote du budget primitif de 2026 pour un montant de 25% des montants engagés sur le budget précédent de 2025 (soit : 15 112,50 € pour les immobilisations incorporelles et 204 794,99 € pour les immobilisations corporelles)

Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif du service de l'eau et de l'assainissement : cette délibération permet à la commune d'engager et payer des investissements avant le vote du budget primitif de 2026 pour un montant de 25% des montants engagés sur le budget précédent de 2025 (soit : 29 713,75 € pour les immobilisations incorporelles et 21 261,25 € pour les immobilisations corporelles)

Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif du camping : cette délibération permet à la commune d'engager et payer des investissements avant le vote du budget primitif de 2026 pour un montant de 25% des montants engagés sur le budget précédent de 2025 (soit : 52 177,25 € pour les immobilisations corporelles)

Recrutement d'un régisseur pour le camping municipal à plein temps, d'une durée de 6 mois, pour la saison estivale

Recrutement d'un régisseur adjoint pour le camping municipal à plein partiel (22h hebdomadaires), d'une durée de 6 mois, pour la saison estivale

Recrutement d'un gardien de nuit pour le camping municipal à plein partiel (18h hebdomadaires), d'une durée de 2 mois, pour la saison estivale

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement 2024

Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026 et suivantes. Redevance fixée et facturée par l'Agence de l'eau.



Décisions du Conseil Municipal

Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 et suivantes. Redevance fixée et facturée par l'Agence de l'eau.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026

Modification des statuts de la CCAPV : changement d'adresse du siège.

Convention partenariale avec la CCAPV pour l'accueil de la Micro Folie.

Convention avec le Parc Naturel Régional du Verdon pour l'utilisation de la marque « Valeurs Parc » par le camping municipal pour un montant de 100 € d'adhésion annuelle.

Passation d'un marché public avec le département pour la fourniture de Chlorure de sodium (sel de déneigement) pour un montant maximum de 10 000 € HT.

Subvention aux associations locales pour 2026 :

Radio verdon	80,00 €
Secours populaire français	150,00 €
Restos du cœur	200,00 €
Association France Palestine Solidarité	300,00 €

Autoriser M. Jacky Boyer à implanter son système d'assainissement autonome **sur le domaine public communal** attenant à sa parcelle au lieu dit « Les Brochiers ». Celui-ci n'ayant pas de terrain à proximité de sa parcelle pour régulariser son installation auprès du SPANC de la communauté de commune Alpes Provence Verdon.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

Travaux de stabilisation et de consolidation de la fabrique Peisselon : attribution du marché public à procédure adaptée à l'entreprise AMAK pour un montant de 49 525,00 € HT

Subvention aux associations locales pour 2026 :

Association sportive du Collège de Castellane	100,00 €
Association Pays et Gens du Verdon	150,00 €

Adhésion à l'Association Française des Communes pour la Paix France qui travaille à l'émergence d'une culture de la paix s'appuyant sur le cadre juridique défini par plusieurs résolutions et rapports des Nations Unies adoptés par les États membres. Elle soutient également la lutte en faveur de l'élimination des arsenaux nucléaires.

Raccordement au réseau d'eau potable lieudit Bonlau accordée à Monsieur Morgan MALFAIT, EARL La Fenne des Crêtes, dans le cadre de son projet professionnel agricole.

Modification du tableau des emplois dans le cadre de l'avancement de grade afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,

un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Election du Maire : Mme Christine Passard élue avec 11 voix

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire : 2 adjoints

Election des adjoints au Maire : premier adjoint M. Julien Taxil, second adjoint Mme Emma Aglae-Four avec 11 voix chacun

Election du Maire délégué de Châteauneuf-les-Moustiers : M. Michaël Choppin avec 11 voix

Désignation des Conseillers Communautaires : titulaire : Mme Christine Passard— suppléant : M. Julien Taxil

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Délégations permanentes du Conseil Municipal au Maire :

1 ° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2 ° De fixer, dans les limites d'un montant de 500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

3 ° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites d'un montant de 15 000 € par marché ;

4° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;

5° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

6° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

7° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

8° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;



Décisions du Conseil Municipal

- 9° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 € par sinistre ;
10° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
11 ° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

Désignation des membres élus au conseil d'administration du C.C.A.S. : le CCAS est composé du maire et de 8 membres — 4 élus parmi le conseil municipal et 4 autres nommés par le Maire. Les conseillers élus sont : Mme Claudette Turrel-Scarcella, Mme Marie-Hélène Ribière, Mme Sandrine Raynier, M. Nell Schmitt

Désignation de représentants aux Communes forestières Alpes de Haute-Provence : Titulaire : M. Guillaume Guichard, suppléante : Mme Marie-Hélène Ribière

Désignation de représentants au Comité syndical du Parc naturel régional du Verdon : titulaire : Mme Christine Passard, 1er suppléant : Mme Andréa Bacher, 2nd suppléant : Mme Marie-Hélène Ribière

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Projet d'ossuaire au cimetière communal : demande d'une subvention DETR pour créer un ossuaire et ainsi répondre aux obligations réglementaires. Le montant du devis s'élève à : 6 916,67 € HT

DETR (état) - 60 % - 4 150,00 € HT

Autofinancement - 40 % - 2 766,67 € HT

Projet d'installation de poubelles bi-flux : demande d'une subvention DETR pour installer des poubelles de tri pour améliorer la propreté du centre bourg. Le montant du devis s'élève à : 7 239,03 € HT

DETR (état) - 50 % - 3 619,51 € HT

Autofinancement - 50 % - 3 619,51 € HT

Projet d'aménagement de la salle du conseil municipal : demande d'une subvention DETR pour installer la salle du conseil dans la salle voûtée au rez-de-chaussée du Château. Cette nouvelle salle permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'organisation de réunion en visio conférence, d'organiser des réunions autre part que dans une salle traversante et assurera une meilleure confidentialité des échanges. Ce sera également le lieu où se tiendront les permanences de l'équipe municipale, du CCAS et de l'assistante sociale. Le montant des devis s'élève à : 7016,68 € HT

DETR (état) - 60 % - 4 210,00 € HT

Autofinancement - 40 % - 2 806,70 € HT

Vote des budgets primitifs 2026 :

Commune	Fonctionnement	Investissement	SEA	Fonctionnement	Investissement	Camping	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 130 382,76 €	731 438,28 €	Dépenses	198 182,79 €	255 291,73 €	Dépenses	351 796,63 €	280 212,04 €
Recettes	1 130 382,76 €	731 438,28 €	Recettes	198 182,79 €	255 291,73 €	Recettes	351 796,63 €	280 212,04 €

Liste de noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs : composée de 12 commissaires titulaires et 12 suppléants cette liste doit être transmise aux services des impôts qui sélectionnent 6 titulaires et 6 suppléants. La commission communale des impôts directs est présidée par le maire.

Commissaires titulaires		Commissaires suppléants	
Boyer Jacky	Raynier Albert	Crémont Monique	Gastaldi Michel
Toche Régis	Bizot-Gastaldi Michèle	Aymes Jacques	Calise Lionel
Moulet Alain	Aubert Jean-Pierre	Rosala Jean-Luc	Ramos Hugo
Carimentrand Julien	Eliot Philippe	Roman Jean-Marc	Taxil Julien
Rivière Marie-Hélène	Gorgeon Bernard	Raynier Sandrine	Russo Thérèse
Vial Gérard	Meilleurat Christian	Laurans Gabriel	Cauvin Bernard

Le Directeur départemental des Finances publiques du 04 a depuis sélectionné les commissaires suivants :

Titulaires : Raynier Albert, Toche Régis, Bizot-Gastaldi Michèle, Carimentrand Julien, Ribière Marie-Hélène, Gorgeons Bernard
Suppléants : Aymes Jacques, Calise Lionel, Rosala Jean-Luc, Roman Jean-Marc, Taxil Julien, Raynier Sandrine

Legs de Monsieur Bruno DAUMAS : accepter le leg des parcelles de terre, cadastrées Section An° 918 et Section D n° 405, 406, 17 et 129, sous la condition qu'elles soient exclues de toute activité de chasse et ne soient pas intégrées au territoire d'une association communale de chasse agréée (ACCA) ou de toute autre structure de chasse collective.



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

Désignation de représentants au Comité syndical du Parc naturel régional du Verdon : Mme le Maire—Christine Passard ayant été désignée représentante de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon au Comité syndical du Parc naturel régional du Verdon se désiste de sa représentation communale et procède à de nouvelles désignations au sein du Conseil Municipal

Titulaire : Mme Andréa Bacher
1er suppléant : Madame Marie-Hélène Ribière
2ème suppléant : Monsieur Nell Schmitt

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2026

Désignation des représentants des Commissions à la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon :

Commission « Petite enfance, enfance, jeunesse » : Emma FOUR
Commission « Solidarité, PAT et accès aux droits » : Claudette TURREL-SCARCELLA et Nell SCHMITT
Commission « Forêt, ressources bois » : Marie-Hélène RIBIERE et Guillaume GUICHARD
Commission « Culture et patrimoine » : Andrea BACHER et Michaël CHOPPIN
Commission « Habitat, OPAH, stratégie immobilière » : Julien TAXIL et Luis BLANCHE
Commission « Economie, artisanat, commerce et agriculture » : Nell SCHMITT, Guillaume GUICHARD et Marie-Hélène RIBIERE
Commission « Gestion et prévention des risques » : Emma FOUR et Luis BLANCHE
Commission « Finances » : Christine PASSARD et Luis BLANCHE
Service commun « Application du droit des sols » (ADS) : Christine PASSARD
Suivi de la Convention intercommunale d'intervention foncière avec la SAFER : Marie-Hélène RIBIERE
Référént « Sentiers de randonnée » : Andrea BACHER
Correspondant « Incendie et secours » : Michael Choppin

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Titulaires : Mme Christine Passard, M. Luis Blanche
Suppléants : Mme Marie-Hélène Ribière, Mme Claudette Turrel-Scarcella, M. Julien Taxil

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

Prestation de services d'Ingénierie et Territoire 04 pour la saisie de données SISPEA : Le conseil municipal valide l'adhésion à la prestation d'IT04. Ces données sont cruciales pour la rédaction du RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) eau et assainissement. De l'analyse de ces données dépend la taxe de l'agence de l'eau appliquée sur nos factures.

Cotisation à l'Agence Départementale d'information sur le Logement : la communauté de commune paie cette cotisation pour les communes du territoire, le projet de délibération est donc sans effet.

Remboursement exceptionnel d'achats par l'adjoint délégué :

Convention de pâturage « La Rouge qui bouge » : le conseil municipal se prononce pour ne pas accorder de bail pastoral sur les parcelles demandées à « La Rouge qui bouge ». Comme annoncé dans son programme, le conseil municipal recevra tous les agriculteurs afin d'attribuer les parcelles communales et rédiger de nouveaux baux.

Emploi d'un gardien de nuit du camping municipal : la candidature de Mme Maya Collas a été retenue pour occuper le poste d'employé polyvalent (ménage et gardiennage) pour la saison estivale.

Concession du logement du camping par nécessité de service : Le logement sera occupé par Mme Maya Collas pendant la durée de son contrat.

Modification du tableau des emplois : Le poste de secrétaire générale de mairie (ex. secrétaire de mairie) qui était un poste ouvert en catégorie A ou B sera dorénavant uniquement ouvert à un agent de catégorie B.

Marché hebdomadaire: tarifs des emplacements : Le conseil municipal confirme la gratuité des emplacements du marché communal des artisans et producteurs locaux.

Acquisition de la parcelle cadastrée Section C n° 46 (Maison forestière) : les membres du conseil municipal se positionne pour l'acquisition de la parcelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026

Acquisition de la parcelle cadastrée Section C n° 46 (Maison forestière) : les membres du conseil municipal valident l'achat de la parcelle pour un montant de 235 125 € hors frais de notaire. Le conseil missionne Mme le Maire pour trouver les modes de financement les plus adaptés et les présenter au prochain conseil.

Votre nouvelle équipe municipale

Les conseils municipaux

Quand ? La date de convocation des conseils municipaux ainsi que l'ordre du jour sont affichés 3 jours francs avant le conseil municipal sur le panneau d'affichage municipal devant le Château. Ils sont également publiés sur Panneau Pocket. Dès septembre, ils seront également publiés en page actualité du site internet de la commune.

Qui ? Les conseils municipaux sont des séances publiques, toute personne qui le souhaite peut y assister.

Comment ? Il n'est pas nécessaire de signaler sa venue avant le début du conseil.

Le « public » ne peut pas intervenir pendant les débats de cette séance. En revanche, vous pouvez demander une « audience » pour poser une question ou aborder un sujet avec le conseil municipal. Cette demande devra être transmise par email et il vous sera alors proposé une date de conseil auquel vous pourrez vous présenter (il ne s'agira pas nécessairement du conseil suivant en raison, parfois, d'ordre du jour déjà très chargé). Vous aurez alors un temps d'intervention limité pour vous adresser à l'ensemble du conseil, en début de séance.



Les permanences des élus

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, voici la date de la première permanence de vos élus :

Dimanche 13 septembre 2026 de 9h à 11h

Dans la salle voûtée au rez-de-chaussée du Château



Les conseils municipaux de Rougon et de La Palud se sont retrouvés sur le Pré Fifi pour partager un repas champêtre dimanche 7 juin.

Le but de cette rencontre était de faire connaissance, échanger sur cet incroyable territoire que nous partageons et sur les problématiques tellement similaires que nous devons gérer, mais surtout passer un bon moment ensemble.

Il y a des projets qui trottent depuis longtemps dans les têtes. Par exemple d'installer - un peu sur le modèle de nos anciens "sentiers artistiques" - des œuvres en matières naturelles sur le GR qui relie La Palud et Rougon.

On a aussi évoqué l'idée de fixer un jour dans l'année pour monter sur Praou, dans l'esprit des « folles journées du Montdenier » lors desquelles se retrouvaient les habitants de Moustiers, St. Jurs et La Palud. Un endroit magnifique autour de fin mai avec ses pivoines, trolls et narcisses...

Ce ne sont pour le moment que des idées entre "ventres noirs" et "mange glands" mais on espère avoir planté une graine.

Le 8 mai 2026

Les traditionnelles cérémonies de commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale se sont tenues aux Chauvets et à la Palud le 8 mai dernier.

Mais cette date a également été l'occasion de célébrer l'engagement de 5 élus qui ont donné de nombreuses années au service de notre commune Pierrot Aubert, Michèle Bizot-Gastaldi, Armand Ferrando, Christine Neury et Thérèse Russo. Ce fut un moment de partage et d'émotions avec les paluards venus saluer leur engagement.



Petit historique des Municipalités Paluarden des 5 dernières décennies

- ♦ Avant guerre, la dernière Municipalité élue était dirigée par **Baptistin Toche** (Titin). Maire Communiste il est « débarqué » par Vichy, et une « délégation spéciale » est nommée par le Préfet pour gérer la Commune.
- ♦ A la Libération, en 1944, c'est **Maurice Colombet** qui est élu Maire, puis **Marc Laporte** en 1965.
- ♦ En 1977, La Palud se dotait d'une nouvelle Municipalité. Une équipe nouvelle, enthousiaste, menée par **Paul Corrotti**, récemment retraité, motivée par un besoin de changement et de redynamisation de la vie communale.
Autour de Paul : quelques « anciens conseillers », Robert Aymes, Lucien (Jeannot) Paulet, Camille Pierrisnard et Armand Ferrando pour Chateauneuf-Les-Moustiers ; et des « nouveaux », Michel Gastaldi, Georges Gibelin, Jean Marcellier, Guy Paulet, Annie Poppée, René Vial. Adjoints : R. Aymes et M. Gastaldi.
- ♦ 1983 : P. Corrotti réélu avec M. Gastaldi et G. Gibelin, adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf (Lucienne Bagarry, suppléante), R. Aymes, Jacques Cru, Claudine Le Bail, G. Paulet, L. Paulet, C. Pierrisnard, Albert Raynier.
- ♦ A la suite du décès de Paul, je suis élue en janvier 1988 pour compléter le Conseil Municipal et terminer la mandature.

Pour les mandats suivants, les équipes se sont suivies et renouvelées à mes côtés, montrant que de nombreux Paluards se sont intéressés et investis dans l'activité municipale, tout au long de ces années, consacrant beaucoup de temps et d'énergie au service de la Collectivité.

1989-1995 : G. Gibelin et A. Raynier adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf (L. Bagarry, suppléante), Cl. Le Bail, Jean François Bettus, Jacky Boyer, Gaby Corrotti, Alain Guichard, G. Paulet, L. Paulet

1995- 2001 : G. Paulet et JF. Bettus adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf (A. Guichard, suppléant), Jacques Aymes, Jean Michel Bogliorio, Bernard Cauvin, Christine Dorléans, L. Paulet, Max Pellissier, Thérèse Russo

2001-2008 : (7 années au lieu de 6) : Th. Russo, J ; Boyer, et B. Cauvin, adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf, JF. Bettus, JM. Bogliorio, B. Cauvin, A. Guichard, Christine Neury, M. Pellissier, Sylvie Sorlié

2008-2014 : Th Russo et J. Boyer adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf, Bacher Andréa (Beachy), JM. Bogliorio, Monique Crémont, Sébastien Faburel, Ch. Neury, Sandrine Raynier, Claudette Turrel-Scarcella

2014-2020 : Th. Russo et Jean Pierre Aubert, adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf, A. Bacher, Lionel Calise, David Déchosal, Ch. Neury, Sandrine Raynier, Marie Hélène Ribière, Annie Turrel

2020-2026 : Th. Russo et JP Aubert, adjoints, A. Ferrando, Maire délégué de Chateauneuf, A. Bacher, Michaël Choppin, Mathieu Faneau, Léa Meilleurat, Ch. Neury, Christine Passard, MH. Ribière.



NB. Pour la représentation de l'ancienne Commune de Chateauneuf-Les-Moustiers, rattachée à La Palud sur Verdon en 1974, les conseillers étaient élus séparément et leur nombre (un seul avec un(e) suppléant(e) ou deux) établi selon la proportion des habitants des deux Communes. A partir de 2008, il n'y a plus eu de vote séparé, et plus qu'une élection commune sur les deux anciens territoires.

Michèle BIZOT GASTALDI

TRAVAUX RÉALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2026

EAU ET ASSAINISSEMENT : Révision des schémas directeurs d'eau potable (SDAEP) et d'assainissement (SDAEU) sous la maîtrise d'œuvre d'un bureau d'étude spécialisé. Le but est d'une part d'établir de nouveaux documents présentant la localisation des réseaux et leurs caractéristiques et d'autre part à étudier leur efficacité et de planifier les réparations nécessaires.

Eau : Pose de vannes et compteurs sectionnels pour effectuer des relevés par quartiers et pouvoir les isoler en cas d'intervention sur le réseau. Les relevés ont permis de localiser une fuite sur la place de l'église, d'où notamment les travaux sur la fontaine.

Assainissement : Pose d'instrumentations pour l'étude du réseau et la détection des entrées d'eaux depuis le sol pour préparer de potentiels travaux de réparations. L'objectif étant, comme pour le réseau d'adduction d'eau, de gagner en efficacité et d'améliorer les résultats de la station d'épuration.

Chantier du four Peisselon : Ce chantier se déroulera en plusieurs phases. Pour ce premier temps l'entreprise AMAK réalise la dévégétalisation, le déblaiement et l'état des lieux du bâti. Le rejointoiment des murs, la consolidation des voutes (chambres de chauffe et cuisson) et la mise en œuvre d'une toiture provisoire permettra de préserver le bâti ancien en vue de sa rénovation dans la deuxième phase du projet. Celle-ci inclura également la valorisation des jardins sous le château.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX

Eau : Travaux à la station de pompage : rénovation du départ de la conduite de refoulement, remplacement du ballon d'expansion et installation d'un système automatique de pilotage des pompes.

Rénovation du réseau d'eau quartier des Ferrailles suite à l'apparition de plusieurs fuites sur la conduite.

Voirie : Réfection des chemins communaux au printemps et élagage. Recharge des accotements de la montée du Ponsonnet.

Au château : Travaux d'électricité pour préparer la nouvelle salle du conseil dans la salle voûtée au rdc.

Au camping : Travaux de remise en état des installations en vue de la réouverture pour la saison estivale.

TRAVAUX PROGRAMMÉS

En cours ou dans les prochaines semaines :

Eau : Amélioration du captage de la source de Bonlau.

Assainissement : Travaux de mise en conformité de la station d'épuration.

Village : Réfection du terrain de boules.

Installation des luminaires dans l'église.

Préparation du local de Canyon pour l'accueil du matériel des associations.



Nous passons CHEZ VOUS

Le bus France Services Itinérant s'arrêtera à Rougon en juillet

Le 6 juillet de 9h à 12h

Le 20 juillet de 9h à 12h

Pour plus d'informations : France.services@ccapv.fr - 06 70 27 59 52

Fermeture du réseau cuivre

Le réseau cuivre est le réseau téléphonique qui nous apportait, historiquement, les communications sur les téléphones fixes et l'internet ADSL. Ce réseau est aujourd'hui remplacé par le réseau fibre dont nous bénéficions déjà depuis plusieurs années à La Palud.

Le réseau cuivre disparaîtra définitivement en 2030 sur tout le territoire français. En ce qui concerne notre village, son démantèlement est programmé pour janvier 2028.

Selon les statistiques qui nous ont été transmises ces derniers jours, vous êtes encore nombreux à ne pas avoir fait le choix d'un abonnement à la fibre. Si cette décision est motivée par l'intention de ne pas reprendre de ligne et utiliser uniquement votre téléphone portable et la connexion 4G/5G ne faites rien et vous pouvez sereinement attendre la fermeture du réseau cuivre.

En revanche, si vous n'avez pas encore basculé vers la fibre car vous ne savez pas comment vous y prendre, que ces démarches sont complexes pour vous, rapprochez-vous du CCAS et nous vous aiderons dans ces démarches.

Pour les habitants qui se trouveraient dans une zone blanche, le basculement vers une solution internet par satellite est la seule solution. Rapprochez-vous de votre opérateur téléphonique qui pourra vous proposer une solution satellitaire adaptée qui peut être subventionnée (de 300 € à 500 € - attention chez certains opérateurs, ce subventionné est sous condition de ressources. Vérifiez bien avant de vous engager.)

Pour contacter le CCAS :

ccas@lapaludsurverdon.fr

Christine Passard : 06 17 13 48 03

Claudette Turrel-Scarcella :



Via la CCAPV, la commune est adhérente de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

Cette agence a pour vocation d'informer gratuitement le public en matière de logement et d'habitat.

Bailleur ou locataire, consultez une équipe d'experts juridiques sur différents thèmes : la location, l'achat et la vente de biens, les financements, l'urbanisme, la rénovation énergétique et la qualité de l'habitat (insalubrité, péril, ...)

ADIL 04 — 87 avenue H. Jaubert — 04000 Digne les Bains — 04 92 21 05 98



CINÉMA de Pays la Tournée

LA DERNIÈRE SÉANCE !

Après plus de 30 ans d'aventure, Cinéma de Pays tirera sa révérence en septembre 2026. Créée avec la volonté d'apporter le cinéma au plus près des habitants, l'association Cinéma de Pays a accompagné pendant plus de 30 ans la vie culturelle des territoires ruraux. Des centaines de séances ont été organisées chaque année, en salle comme en plein air, permettant à des milliers de spectateurs de découvrir des films, de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

Cette décision, adoptée lors de l'Assemblée Générale du 1er juin 2026, intervient dans un contexte de difficultés financières persistantes et d'enjeux de gouvernance qui ne permettent plus d'assurer la pérennité du projet dans les conditions nécessaires à son développement.

Cette ultime saison de cinéma en plein air sera l'occasion de se retrouver une dernière fois sur les places de villages, dans les parcs, dans les cours des écoles, là où le cinéma a toujours trouvé sa place : au plus près des habitants.

Plus que jamais, nous invitons le public à venir profiter de ces séances estivales, à partager ces moments de cinéma sous les étoiles et à faire vivre, ensemble, l'esprit de Cinéma de Pays jusqu'au bout.

ADAMR Cinéma de Pays

Venez nombreux assister aux deux dernières séances à La Palud
Cinéma de Plein air Place de l'Eglise : les lundis 20 juillet et 24 août

Route des crêtes réservée aux cyclistes

Comme chaque année, une demi journée et une demi route des crêtes seront réservées aux cyclistes. Le 25 septembre de 9h à 14h, seuls les véhicules non motorisés auront accès à la D23, de Chaumas jusqu'à la Maline. Cette journée s'organise en partenariat avec le département, la CCAPV, la LPO, l'OTI, le Parc du Verdon et Vélo Loisir Provence.



Un accueil des cyclistes se fera au départ, devant la station d'épuration, à Chaumas et à la fin du double sens vers le Jas d'Aire.

Nous informons la population (et surtout les professionnels) que l'accès sur la partie fermée ne se fera qu'avant 8h45 et après 15h. Nous espérons que vous allez participer, d'une manière ou d'une autre, à cette manifestation qui est très appréciée des cyclistes.



SARACROCHE

Téléchargez l'application SARACROCHE sur votre téléphone portable et vous n'êtes plus importunés par les centres d'appels. Votre téléphone ne sonne pas, vous êtes enfin tranquilles.

Le Crédit Agricole de Riez offre 5 ordinateurs portables reconditionnés au CCAS de La Palud



Le Centre de Secours de La Palud recrute

Rejoignez une équipe dynamique et dévouée, au service de la population.

Pour plus d'informations contactez Philippe Elliot - Chef de centre



Le compost du village

un petit geste pour une grande nature à La Palud-sur-Verdon



À La Palud-sur-Verdon, le compostage fait désormais partie des habitudes qui comptent. Discret mais essentiel, il reflète un véritable engagement collectif pour préserver notre environnement exceptionnel. Il faut le souligner : les habitants jouent déjà très bien le jeu dans le composteur des jardins du Château, mais pas dans celui de la place des bars !

Chaque semaine, nombreux sont ceux qui viennent déposer leurs déchets organiques dans les bacs prévus à cet effet. Épluchures de légumes, restes de fruits, marc de café... autant de gestes simples du quotidien qui permettent de transformer nos déchets en une ressource précieuse pour les sols.

Comme l'a récemment partagé Marine Berger, de la CCAPV, le constat est encourageant : le compost du village est beau, bien formé et de bonne qualité. Une

belle reconnaissance des efforts fournis par tous !

Afin d'obtenir un compost encore plus efficace, sans odeurs et éviter les éventuelles nuisances, un petit réflexe peut faire toute la différence : ajouter un peu de broyat en même temps que les déchets alimentaires. Mais qu'est ce que c'est le broyat ? Le broyat est une matière sèche qui provient des déchets verts apportés par les habitants en déchetterie ; nous réalisons deux à trois campagnes de broyage par an. À

noter que les habitants peuvent venir récupérer ce broyat gratuitement dans les déchetteries intercommunales. Ce geste simple favorise une bonne décomposition et limite les odeurs et permet ainsi d'éviter d'attirer de potentiels nuisibles tels que les guêpes, les rats ou encore les mouches. Ici le broyat se trouve dans les bacs de structurant. Un compost équilibré, c'est un compost qui fonctionne bien !

ATTENTION

Attention aux erreurs qui perturbent tout. Un point de vigilance reste essentiel : aucun plastique (même les sacs plastiques dit « biodégradables » ou « compostables ») ne doit être déposé dans les bacs. Même en petite quantité, il perturbe le processus et complique l'utilisation du compost final. Il faut aussi rester vigilant sur les déchets verts. En effet, ces déchets posent deux problèmes principaux dans les composteurs :

- Non broyés, ils saturent rapidement les sites de compostage et se dégradent très lentement ;
- Ils empêchent un brassage correct du compost.

Prenons donc le temps de vérifier nos apports – un effort minime pour un bénéfice collectif important.



Compost ou poubelle : un enjeu aussi économique.

Au-delà de l'aspect écologique, le tri des déchets représente un coût important pour la collectivité. Lorsque des déchets alimentaires sont jetés dans les poubelles classiques au lieu d'être compostés, cela alourdit considérablement la facture.

Aujourd'hui, la part de biodéchets déposée dans les ordures ménagères (30%) coûte plus de 400 000 €/an à la collectivité et donc aux usagers.

En adoptant le bon réflexe chacun peut contribuer à réduire les dépenses publiques.

N'oubliez pas les rendez-vous du compost.

Le compost produit est une richesse pour tous. Pensez à vous informer sur les dates de distribution organisées dans le village. C'est l'occasion de repartir avec un engrais naturel gratuit et de qualité, idéal pour les jardins et les plantations locales. Il est d'ailleurs important de rappeler que, lors de la dernière ouverture des bacs à compost, nous n'étions que quatre habitants à venir en récupérer. Un chiffre qui montre que cette ressource précieuse est encore sous-utilisée. N'hésitez pas à venir lors des prochaines distributions !

Un engagement collectif à poursuivre.

Le compostage à La Palud-sur-Verdon est une belle réussite collective. Avec quelques gestes supplémentaires et un peu d'attention, nous pouvons encore améliorer ce dispositif vertueux. Continuons dans cette dynamique, pour notre village et pour la nature qui nous entoure.

Après tout, ici plus qu'ailleurs, prendre soin de la terre, c'est aussi prendre soin de notre cadre de vie.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La mairie vous informe

CCAS

Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il est géré par un conseil d'administration composé d'un président (le maire) et d'un même nombre d'élus du conseil municipal et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale nommées par le maire.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles dans son article L133-5 précise que " les administrateurs des CCAS sont tenus au secret professionnel ".

Le CCAS a un budget autonome et peut donc décider des aides apportées aux personnes en difficulté en fonction des justificatifs de leur situation.

Son champ d'action est très large :

- > aider aux démarches administratives,
- > être en contact avec les organismes d'aide à la personne aux fins d'informations au public,
- > instruire les demandes d'aide sociale transmises à l'assistante sociale de secteur compétente pour en assurer le suivi. Ceci est une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande,
- > attribuer des aides alimentaires ou autres en attendant les aides légales, toujours en accord avec l'assistante sociale de secteur,
- > participer au financement des animations et des sorties (balade à la journée, sorties théâtre ou musée ou...)
- > aider les familles, dans le cadre scolaire pour le paiement de la cantine, des transports et des sorties ou séjours (dossier en fonction des ressources de la famille),
- > mettre en place des ateliers de prévention en partenariat avec d'autres organismes sanitaires et sociaux, et d'autres actions dont la population de notre village peut avoir besoin...

Seule restriction : les moyens financiers ! Le CCAS dispose d'une subvention allouée par le conseil municipal et des dons...

Nous vous invitons à nous faire part de vos idées, suggestions ou autres informations par un des moyens à votre disposition : courrier à l'attention du CCAS déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ou mail du CCAS (ccas@lapaludsurverdon.fr disponible le 1er septembre 2026).

Votre CCAS se compose de : Christine Passard (Présidente), Claudette Turrel-Scarcella (Vice-présidente)

Sandrine Raynier
Marie-Hélène Ribière
Nell Schmitt

Estelle Calise,
Florence Colonna,
Simone Corrotti-Serre
Monique Crémont

Les permanences de septembre

Jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h

Samedi 19 septembre de 10h à 11h30

Colis de
Noël
Du CCAS



Depuis de nombreuses années, le CCAS a décidé de d'offrir un colis de Noël aux personnes électorales de la commune âgées de 70 ans et plus.

Nous poursuivons cette démarche avec quelques aménagements :

Le contenu du colis ne comportera pas de chocolat pour les personnes qui reviennent au village après le mois d'avril (la date de péremption des boîtes étant fin mai).

Le portage à domicile ne sera fait que pour les personnes

seules ne pouvant pas se déplacer et les personnes en établissement de soins.

Une permanence sera ouverte dans la salle Paul Corrotti, au Château, les samedis matin avant Noël. Soit les 12 et 19 décembre 2026 de 10h à 12h.

Le goûter du loto du Foyer Rural sera offert en janvier où les derniers colis pourront trouver leurs destinataires.

Les personnes qui ne souhaitent pas bénéficier de ce colis sont priées de se faire connaître par le moyen à leur convenance : courrier à l'attention du CCAS déposé dans boîte aux lettres de la mairie ou mail du CCAS (ccas@lapaludsurverdon.fr disponible le 1er septembre 2026)

Nous vous remercions de nous faire part de vos remarques, idées et restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Ossuaire communal

Un ossuaire communal

est un emplacement du cimetière destiné à recevoir les restes mortels issus des reprises de concessions arrivées à échéance et non renouvelées, des concessions en état d'abandon, des exhumations administratives et à la demande des familles.

Il est affecté à perpétuité par arrêté du maire.

Il est obligatoire dans chaque cimetière (art. L2223-4 du CGCT).

OSSUAIRE ENTERRE – 2,40 m x 1,50 m

Couverture amovible

Couverture béton
armé amovible
épais. 15 cm
Anneaux de levage
(12 unités)
Niveau du sol
Remblai
compacté
Escalier
(sécurité hydrologique)
Mur béton armé
épais. 18 cm
Dalles de fond
béton armé épa. 18 cm
Lit de gravier
drainant épa. 15 cm
Terrain naturel



Afin de nous mettre en conformité avec cette obligation (**code des communes des années 1980**), le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de créer l'ossuaire communal dans le cimetière de La Palud sur Verdon à l'emplacement d'une concession qui a plus de 30 ans et dont l'inhumation d'une seule personne connue a plus de 10 ans. Le renouvellement du paiement de la redevance n'a pas été fait. Il n'y a aucune famille connue. Un arrêté de reprise de concession sera affiché.

Lors de la phase des travaux, les restes exhumés seront traités avec le plus grand respect par les pompes funèbres et déposés dans le caveau communal avant d'être mis dans l'ossuaire. Celui-ci sera réalisé par les pompes funèbres de Riez pour un montant de 8300€ TTC, selon le modèle ci-dessous. Un dossier sera érigé pour fixer des plaques indiquant le nom des

Pour le cimetière des Chauvets, rien ne presse. Nous pouvons attendre pour ces raisons : le coût, le nombre de places disponibles et la possibilité d'utiliser l'ossuaire communal.

Un **jardin du souvenir** est obligatoire dès lors qu'il y a un columbarium, mais pas obligatoirement dans le cimetière où celui-ci est implanté (art. L2223-2 du CGCT). La commission en charge des lieux de sépultures mène une réflexion sur le lieu d'implantation le plus approprié.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur la législation des cimetières de la commune.

Les coups de ♥ ♥ ♥

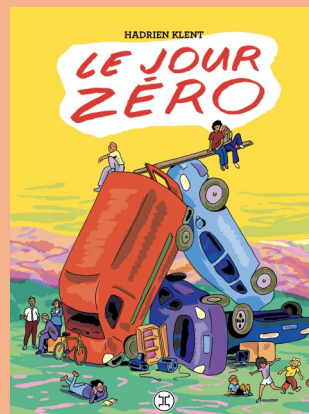
LIVRES

Hadrien Klent. J'ai eu la chance de rencontrer cet auteur qui m'avait fascinée avec son livre « Paresse pour tous » de 2021 où il faisait triompher un économiste de gauche aux élections présidentielles.

Là, il sort son dernier livre : « le jour zéro », où il imagine une tempête solaire qui anéantit tous nos appareils électroniques.

Notre société revient à un niveau technologique comparable aux années '70. L'âge de fer, ou presque. Entre l'essai politique et la science fiction optimiste, car le collectif généreux triomphe. De quoi se poser des questions sur notre sur-connexion technologique qui entraîne une déconnexion aux autres, la nature, soi-même.

Le vrai nom de l'auteur est Raphaël Meltz, né en 1975 et domicilié à Marseille.



FILM



Léa Drucker excellentissime dans ce film de Dominik Moll, que l'on pourrait catégoriser dans le « cinéma social à la française ».

Ce **dossier 137**, c'est l'histoire d'une flic de l'IGPN qui enquête sur une bavure policière : un jeune homme touché par un tir de LBD lors d'une manifestation des Gilets Jaunes.

Le film met en lumière deux aspects de l'enquête : d'un côté, la bavure policière décortiquée et analysée, de l'autre la position de l'enquêtrice de l'IGPN face aux agents de la police nationale qui la considèrent comme une traîtresse, face à sa hiérarchie qui défend l'intérêt national et enfin face à la famille qui ne croit pas à son impartialité.



Le retour des poubelles publiques à La Palud

La mairie vous informe

Lors d'un précédent mandat le conseil avait décidé de retirer les poubelles de l'espace public. Les raisons invoquées étaient :

- ⇒ de fréquents débordements, avec notamment des dépôts de sacs poubelles entiers
- ⇒ l'absence de tri conduisant à l'augmentation de la redevance « ordures ménagères », en plus de la problématique écologique.

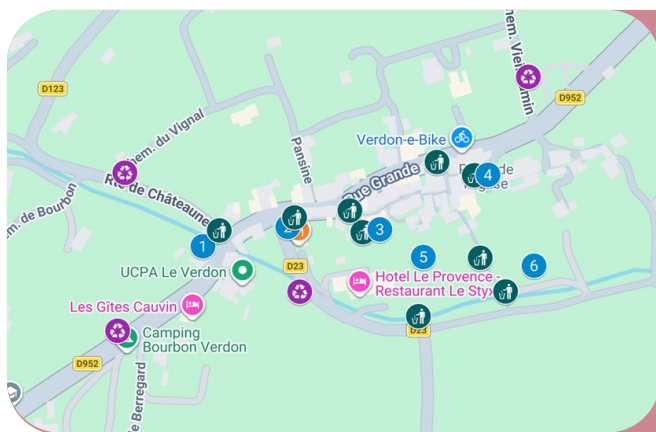
Pourquoi remettre des poubelles ?

Lors de la création de notre liste pour les élections ce sujet est rapidement revenu sur la table.

En effet, de nombreux Paluards constataient régulièrement des déchets sur la voie publique. En tant que commune d'accueil touristique, nous avons estimé qu'il était nécessaire de faire quelque chose pour améliorer

cette situation. Lors de notre prise de mandat, ce sujet a été identifié comme pouvant être mené rapidement (relativement - le temps communal s'écoulant à un rythme différent). Nous avons également identifié une possibilité de financer une partie du projet via des subventions.

Nous avons donc créé une commission éphémère composée de Nell, Sandrine, Beachy et Luis pour étudier les possibilités répondant aux problèmes de déchets abandonnés tout en prenant en compte les risques de débordement et le sujet du tri.



Le premier travail a été d'identifier des emplacements dans le village, à des points stratégiques, qui permettent de compléter le maillage des colonnes de tri.

Pour déterminer les emplacements, les membres de la commission ont sillonné le village, armés de leur connaissance des habitudes des touristes et des locaux ainsi que d'un mètre à ruban. Les emplacements choisis devaient être visibles facilement sans gêner la circulation, permettre aisément la collecte par les agents municipaux, et surtout disposer de la place suffisante pour y mettre des poubelles d'un beau volume.

Différentes options ont été proposées à l'ensemble du conseil qui a arrêté la disposition que vous pouvez voir sur la carte.

Au niveau du choix du type de poubelles sélectionné, voici les critères qui ont été retenus:

Possibilité de faire le tri sélectif, à l'exception du verre, trop compliqué à collecter :

- ◆ poubelle dites « bi-flux » : ordures ménagères d'un côté et emballages recyclables de l'autre,
- ◆ présence d'un cendrier, d'après les agents en charge de la propreté du village, c'est de loin ce qu'ils ramassent le plus,
- ◆ design: pour éviter les dépôts de sacs entiers, qui posaient problème par le passé, nous nous sommes orientés sur des modèles proposant de petites ouvertures.
- ◆ Matériau : pour plus de durabilité dans le temps, le choix s'est restreint aux modèles métalliques



Ces critères ont permis de faire 3 propositions de modèles. Une seule respectait tous les critères, c'est celle qui a été choisie par le conseil municipal. Il s'agit de la poubelle Cybel de la marque Rossignol.

Le devis que nous avons retenu pour l'achat des 9 poubelles s'élève à 7 239,03 € HT pour les poubelles et les stickers. Le prix peut paraître très élevé, mais c'est le cas pour la plupart des fournitures en commande publique et nous avons opté pour des modèles haut de gamme en espérant qu'ils durent dans le temps.

Côté financement, nous avons déposé une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) en mai à hauteur de 50% du coût total de l'opération. Dans le cas où la subvention serait refusée, nous avons d'ores et déjà prévu dans le budget de mener cette opération sur fonds propres.

Une fois la réponse de la préfecture obtenue, nous pourrions passer commande et nous espérons ainsi pouvoir installer ces nouvelles poubelles avant la saison touristique de 2027.

Quelques informations pour les chats dans le village

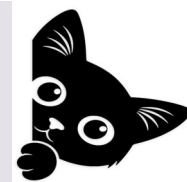
L'identification des chats est obligatoire en France :

Avant toute cession (vente ou don) et pour tous les chats âgés de plus de 7 mois.
Le défaut d'identification constitue une contravention de 4e classe (135€).

Le texte principal est l'article L.212-10 du Code rural et de la pêche maritime.

Le maire peut :

- ◆ Rappeler cette obligation par arrêté ou campagne municipale ;
- ◆ Faire contrôler les animaux errants ou en divagation ;
- ◆ Faire conduire en fourrière les animaux trouvés errants ou non identifiés.



Rappels :

- * Le maire dispose d'un pouvoir de police concernant les chats errants, notamment via l'article L.211-27 du Code rural. Cet article permet au maire de prendre un arrêté municipal, de faire capturer des chats non identifiés, vivant en groupe dans des lieux publics afin de les faire :
 - ◇ stériliser,
 - ◇ identifier au nom de la commune ou d'une association, puis relâcher sur site.

* Et plus globalement, l'article L.211-22 du Code rural impose également au maire de prévenir la divagation des animaux.

Le maire peut notamment :

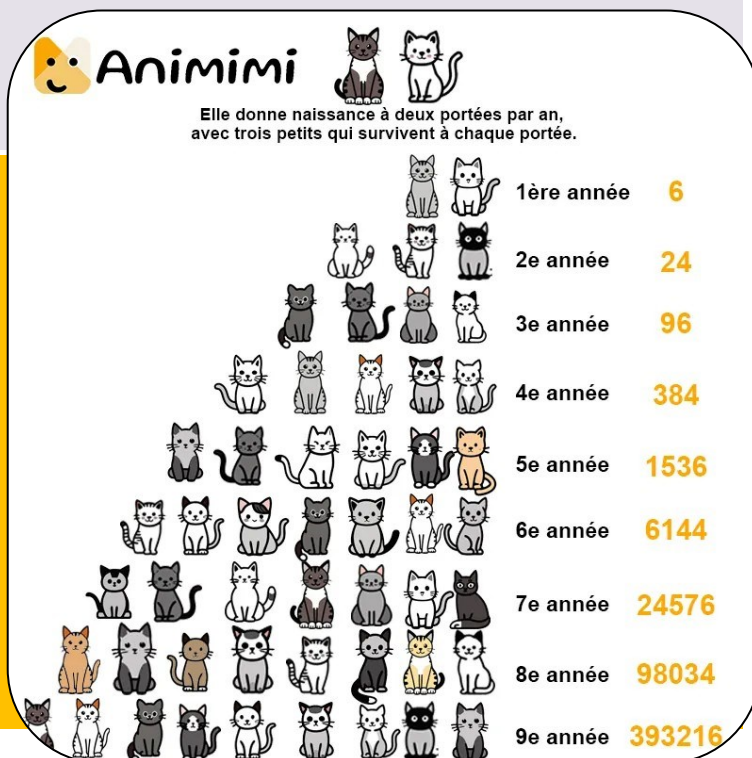
- ◇ organiser la conduite en fourrière,
- ◇ réglementer la circulation des animaux errants,
- ◇ prendre des mesures de sécurité ou de salubrité.

Stérilisation des chats

Une seule chatte non stérilisée peut engendrer rapidement toute une tribu de chats. Propriétaire de félins, soyez responsables, stérilisez mâle comme femelle. Cela permet de limiter les bagarres, blessures, fugues, et bien sûr les naissances qui rapidement peuvent être nombreuses comme le montre cette illustration.

De nombreux bénévoles ont œuvré les années passées ainsi de nombreuses chattes libres ont été opérées dans le cadre d'un partenariat commune et 30 millions d'amis. Merci à eux.

Aujourd'hui des chattes restent encore à opérer, n'hésitez pas à proposer de votre temps pour le



LABOULANGE

Depuis plusieurs semaines vous êtes nombreux à nous rendre visite à Laboulange qui a rouvert ses portes le 28 mai et nous vous en remercions !

Baptiste et Julien ont pris en main le fournil, produisent pains et pâtisseries maisons ainsi que les spécialités locales transmises par Bernard Cauvin. Côté boutique, Athénaïs vous incitera à craquer pour toutes ces bonnes choses que nous proposons !

La boulangerie devrait rester ouverte toute l'année et nous comptons sur votre participation quotidienne pour la pérennité de ce lieu qui n'est pas seulement un commerce, mais aussi un point de rencontres, d'échanges et de convivialité.

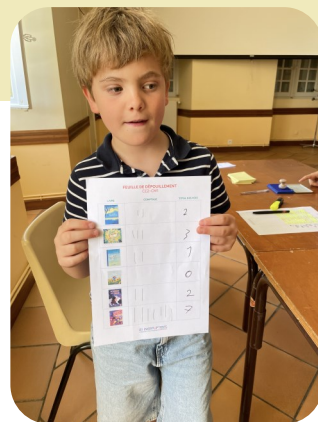
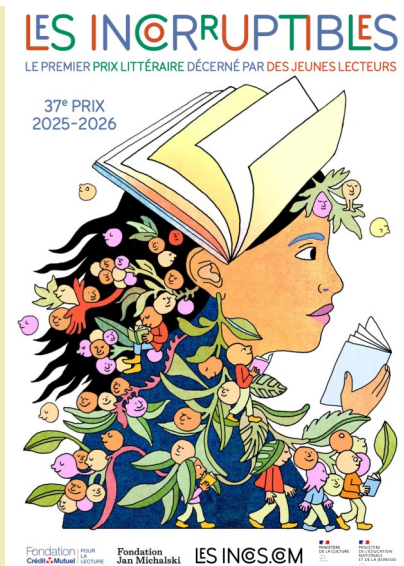
VIVE LA NOUVELLE EQUIPE DE LABOULANGE !



Lecteurs mais aussi électeurs

Cette année, la classe des CE-CM a participé au 37^{ème} prix littéraire des Incorruptibles organisé dans de nombreuses écoles à travers le pays et dans le monde francophone. Durant l'année, les enfants ont lu 6 livres sélectionnés par les organisateurs du prix, puis courant mai, chacun a voté pour son ouvrage préféré. Les élèves de l'école ont voté « comme des grands », dans un vrai bureau de vote mis à leur disposition par la mairie. Ceci leur a permis de réactiver et de faire vivre leurs connaissances sur les élections et le vote, thème travaillé cette année en Éducation Morale et Civique à l'occasion de l'élection municipale 2026.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à voter, mais aussi à tenir le bureau et à réaliser le dépouillement. Ils ont pu constater que le résultat d'une élection au niveau local ne reflète pas nécessairement celui au niveau national : le livre qui a reçu le plus de suffrages au sein de la classe s'intitule *Enquête au menu* de Marine Orenge, mais c'est *La soupe à l'aventure* de Guillaume Delannoy qui a reçu le plus de voix sur l'ensemble des écoles participant à l'opération. Rendez-vous l'an prochain pour la 38^{ème} édition, avec une nouvelle sélection littéraire et bien sûr un nouveau vote !



Intervention autour du développement durable



Dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable inscrite dans les programmes scolaires, les deux classes ont bénéficié de plusieurs interventions.

La classe de maternelle, avec le SYDEVOM, a travaillé sur le compost et la faune du sol. Les élèves de CE-CM ont quant à eux été sensibilisés à la gestion des déchets au moyen de jeux et de débats enrichissants.

Par ailleurs, des animateurs du dispositif ECOPOUSSE ont d'abord animé des ateliers sur la biodiversité, puis des sessions consacrées à la consommation d'énergie et au recyclage des appareils électriques.



A l'école de la photographie argentique avec Manon Monchaux



Le Parc Naturel Régional du Verdon a permis aux élèves de la classe des CE-CM de rencontrer et travailler avec l'artiste et photographe Manon Monchaux durant sa résidence artistique sur le territoire du Verdon.

Durant trois demi-journées, cette jeune artiste a fait découvrir, avec grande pédagogie, la photographie argentique aux élèves et leur a montré comment « écrire avec la lumière ».

Après avoir manipulé des appareils photos, abordé des notions d'optique et de chimie pour comprendre leur fonctionnement, les enfants ont été invités à prendre des photos de leur école et de leur village. Ils ont eux-mêmes développé les pellicules pour en faire un tirage papier avec la technique du cyanotype.

Les productions ont été présentées au côté des œuvres de l'artiste à la salle Paul Corotti lors de l'exposition intitulée Sillons.



Le bal du père Ruru

Cette année, Julien Perrier, notre intervenant musique de la CCAPV, a proposé aux élèves des deux classes et à l'équipe pédagogique de réaliser un baléti : *le bal du père Ruru*. Léon Ollivier, musicien du groupe Bargainatt, et Katia Huot, sa mère, sont intervenus trois fois à l'école pour enseigner aux enfants une douzaine de danses traditionnelles françaises : farandole, bourrée, hanter-dro, entre autres. Tout au long de l'année, les élèves se sont entraînés pour mémoriser ces danses, en découvrir l'origine et apprendre plusieurs chants en vue du jour J.

Le baléti a eu lieu le mardi 9 juin sur la place de l'église. Aidés par Katia, enfants puis parents ont dansé au son des instruments de Léon tels l'accordéon ou encore la cabrette.

Un grand merci aux intervenants, à la mairie et à la CCAPV pour nous avoir permis de réaliser ce beau projet. Merci également à l'association Journées Paluaries pour la tenue de la guinguette.

Enfin, un immense bravo aux enfants pour leur travail et aux parents pour leur participation qui a fait de ce baléti un moment festif et convivial.



Les abeilles à l'honneur : un projet qui bourdonne de curiosité

Durant ce printemps, les élèves de maternelle et de CE2 ont participé à un projet pédagogique consacré aux insectes pollinisateurs, avec une attention particulière pour les abeilles. Réalisé en partenariat avec le PNRV et conçu pour éveiller la curiosité et sensibiliser au rôle essentiel des pollinisateurs, le projet s'est déroulé en quatre séances mêlant observations en extérieur, ateliers ludiques et visite concrète d'une exploitation apicole locale.

Séance 1 – Premiers regards sur les insectes. Les enfants ont débuté par une sortie près de l'école afin de découvrir ce qui définit un insecte et comment se nourrissent ces derniers. Munis de boîtes loupes, ils ont capturé et observé différentes espèces, apprenant à respecter leur fragilité tout en étudiant leur diversité.

Séance 2 – Pollinisateurs et abeilles. Lors de la deuxième séance, les élèves se sont intéressés aux insectes pollinisateurs, avec un zoom sur l'abeille. Plusieurs ateliers et jeux grandeur nature leur ont permis d'identifier les parties d'une plante, de comprendre le processus de pollinisation en jouant eux-mêmes le rôle d'insectes pollinisateurs, et de découvrir comment les abeilles se communiquent la position des fleurs à butiner.

Séance 3 – À la découverte de l'apiculture. Les élèves ont ensuite été initiés au monde de l'apiculture en découvrant le fonctionnement d'une ruche, les différents métiers d'une abeille, mais aussi les différents produits de la ruche : miel, pollen, cire, gelée royale

Séance 4 – Visite de l'exploitation Miel du Verdon à Rougon. Le projet s'est achevé par une visite de l'exploitation apicole de la famille Pozzoni-Bösch. Sur place, les enfants ont eu la chance de rencontrer Manu et Felizia afin de découvrir leur métier. Ils ont ainsi découvert leurs outils et les soins apportés aux colonies, ils ont suivi les étapes de la récolte et de la préparation du miel, et posé leurs questions sur ce métier passionnant.

Ce projet, à la fois scientifique et pratique, a permis aux élèves de mieux comprendre l'importance des abeilles pour notre environnement et notre alimentation, tout en rapprochant les enfants d'acteurs locaux engagés. Un grand merci à Isabelle Isoard du PNRV pour la qualité de ses interventions et un grand merci également à la famille Pozzoni-Bösch pour son accueil et la découverte de son exploitation qui a ravi petits et grands !



Tapis rouge au festival du court métrage



Mardi 16 juin, toute l'école s'est rendue à Digne pour assister au troisième Festival du court métrage des écoles du 04. Durant l'année, les élèves de la classe de CE-CM ont imaginé et réalisé un court-métrage original présenté durant les projections. Vêtus de tenues de gala, tous les enfants ont fièrement foulé le tapis rouge, un moment fort et inédit pour tous.

Après les projections des films réalisés par les différentes classes engagées dans le projet, chaque groupe est monté sur scène pour recevoir son trophée. Les élèves de CE-CM ont été reconnus pour leur travail collectif et leur créativité en recevant le prix du jury de l'humour. Ce moment a été riche en émotions et en fierté pour tous les enfants et a salué l'investissement des élèves et de Delphine dans cette belle aventure cinématographique. L'équipe tient à remercier Isabelle Gendron et Angela Bureau les conseillères pédagogiques du pôle arts et culture pour l'organisation de ce festival et leur accompagnement tout au long du projet.



La journée s'est ensuite poursuivie au Musée Promenade, siège du Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence. Pour les maternelles, la découverte du jardin des papillons a invité à une exploration sensorielle du milieu de vie de ces insectes : chenilles colorées, cocons et chrysalides ont permis aux enfants d'appréhender le caractère cyclique de la vie des papillons. Ils ont également pu les observer dans leur milieu de vie, sur leur plante favorite ou en train de butiner leur fleur préférée.

Les élèves de CE-CM ont quant à eux réalisé un atelier sur la vie des serpents. À travers échanges et jeux, les enfants ont reconstitué la vie secrète de ces reptiles, montrant leur relation intime avec le cycle des saisons. Leur squelette, leur mâchoire et leurs œufs ont suscité autant de fascination que les comportements observés, offrant aux élèves une autre manière d'apprendre et de respecter la faune locale.

La sortie au Géoparc a ainsi complété une journée déjà riche, mêlant culture, science et curiosité naturelle.



Pour rappel.... La bibliothèque est ouverte tous les jeudis après midi de 16H30 à 18H sauf les jeudis fériés !

Nous venons d'acquérir de nouveaux livres mais si vous ne trouvez pas votre bonheur dans notre rayonnage, nous pourrions toujours demander à la médiathèque départementale ou à une bibliothèque de notre réseau si le livre existe chez eux ! N'hésitez pas à nous demander et nous faire part de vos goûts de lecture !

Petit retour sur l'animation Pop Up proposée par le réseau des médiathèques de la communauté de communes à l'occasion « Des Nuits de la lecture ».

Une dizaine de personnes a partagé un joli moment de convivialité autour de cet atelier ayant pour thème « *Viens créer ton paysage Pop-up entre villes et campagnes.* » Chacun a pu repartir avec sa création de jolie carte pop up !



LE PING-PONG ...

Depuis le début de l'année une nouvelle activité a vu le jour ! Le ping-pong ..

Avec une trentaine d'inscrits, adultes et enfants se relayent plusieurs fois par semaine dans la salle du deuxième étage du château dans la joie et la bonne humeur ! La preuve en image



Les journées paluarden



vous présente ses manifestations, passées et à venir, pour l'année 2026

L'assemblée générale s'est tenue le 09 janvier.

Nous avons 73 adhérents. Nous maintenons le montant de la cotisation à 10€ par personne.

Notre bilan de l'année 2025 est très positif en terme de fréquentation de nos manifestations. Certes, le temps nous aide souvent !

Notre budget est excédentaire, ce qui nous permet de participer, voire organiser des actions "à perte". L'important pour nous est d'équilibrer nos recettes et dépenses afin d'avoir une marge de manœuvre suffisante pour continuer à organiser des manifestations de qualité. Pour les Chauvets, nous tenons toujours une ligne budgétaire particulière dont, là aussi, le solde est positif. Réservez le 27 juin pour participer à la fête annuelle dont le programme sera affiché.

Le Marché de Noël 2025

Un nombre record d'exposants (31), la diversité des produits vendus, le soleil et une super ambiance. Le placement de chacun par le marquage au sol a été reconnu très utile et très bien reçu par tous.

Le choix de la date est très important afin de pérenniser la fréquentation des habitants extérieurs. Nous fixons le 2ème dimanche du mois de décembre.



Décorations de Noël dans le village

Les ateliers proposés par Marie-Hélène et Paquo ont remporté un franc succès avec jusqu'à 18 participants de tous âges. Les décos déposées dans le village ont été unanimement appréciées. Elles ont été inaugurées avec vin chaud et productions apéritives solides. Une soirée très agréable.

Notre village a ainsi pris un air de fête en cette fin d'année. Nous remercions les instigatrices et les participantes et participants aux ateliers.

Il a été émis l'idée de compléter les réalisations stockées avec de plus grosses pièces cette année.

Vos idées seront les bienvenues !



**LOTO
2025**

Là aussi, un nombre record de participants (113 !) et encore une fois une super ambiance. Les lots sont, pour leur grande majorité, donnés par les exposants du marché de Noël. L'emplacement étant gratuit, nous demandons à chacun un article de leur stand. Nous avons acheté des pots de miel, du foie gras, des bouteilles d'huile d'olive, des coffrets beauté et pour le carton vide : le jambon cru. Une manifestation qui maintient les traditions et mets du lien pour les fêtes de fin d'année.

La San Bastian

Cette soirée représente pour les Paluards une fête du village avec des origines très lointaines. Elle a eu lieu le 17 janvier, au château, avec une représentation théâtrale : « Le dieu du carnage » de Yasmina REZA proposée par la Compagnie des Pas Pressés, suivie d'un apéritif et d'un repas. Pour celui-ci nous remercions Julien, Sandrine et Bernard, mais aussi plusieurs "petites mains" qui ont œuvrés pour la préparation, la décoration et le service. Et aussi le rangement et le ménage ! Nous apprécions toujours la répartition entre les deux

salles du rez-de-chaussée et du 2ème étage, nous permettant de dissocier la pièce de théâtre du repas. Nous sommes très contents que beaucoup de jeunes du village participent à cette soirée. Cette manifestation hivernale ne serait pas aussi conviviale sans le mélange des générations.



Le carnaval

Le 20 mars nous avons pour la 3ème année organisé le Carnaval Paluard en partenariat avec l'école et Lou Cafétié (les frais sont partagés par moitié association JP, Lou Cafétié) avec défilé des enfants dans le village, concours de déguisement et goûter. Tous les enfants ont été récompensés par un cadeau. Fabien a proposé des wraps à prix très attractifs pour attendre la soirée adulte organisée de main de maître par Athénaïs et animée par Uman DJ. Une réussite.

Nous souhaitons pour cette manifestation étoffer le défilé des enfants avec petite animation musicale et si possible brûler le Carêmentrant (à voir).



La Journée Paysanne.

Comme chaque année, celle-ci se déroulera le 3ème dimanche de septembre. Cette année ce sera donc le dimanche 20 septembre, au jardin d'enfants. Le courrier explicatif et la fiche d'inscription viennent d'être envoyés aux exposants. Vous souhaitez montrer votre savoir faire. Contactez-nous !!!!

Nous espérons que cette invitation, très en amont, favorisera un nombre intéressant de participants.

Nous vous remercions pour votre participation, implication, aide de toute sorte que vous nous apportez au fil des années. Vos idées, suggestions, remarques font avancer l'association pour se maintenir et surtout offrir et/ou participer à d'autres manifestations. Continuez à nous rejoindre !

Les bénévoles du bureau sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires et pour vous accueillir lors de nos réunions.

Noms Prénoms	Fonction
Cauvin Bernard	Président
Quoilin Michel	Vice Président
Turrel-Scarcella Claudette	Secrétaire
Taxil Julien	Secrétaire adjoint
Roussange Sylvia	Trésorière
Serre-Corrotti Simone	Trésorière adjointe



**vous présentera
dans les mois à venir**



JOURNÉE DU PATRIMOINE SAMEDI

19 SEPTEMBRE

EN COLLABORATION AVEC

LE PLANCHER DES CHÈVRES ET LA MUNICIPALITÉ.

Un spectacle qui parle d'amour, oui ! Car il demeure notre urgence face à la violence qui nous entoure. Notre point de départ: changer la fin du mythe de Roméo et Juliette en évitant la mort des deux amants de Vérone pour que leur amour puisse vivre. Première mission : accomplie ! Donc, ils sont vivants et après ? Comment font-ils pour être heureux dans leur couple ? Et surtout, est-ce que cela va durer ?

UN GROUPE DE MUSIQUE : LA LIANE

Sextet de Groove colombien mené par une chanteuse colombienne

Venu des barrios de Bogotá, le chant d'Angela Erazo reflète la diversité des musiques colombiennes. Son voyage la conduit dans la Drôme où elle s'entoure de musiciens issus du jazz, du rock et de la rue.

La Liane s'inspire des traditions populaires pour créer une musique électrique aux textures cuivrées, sur les rythmes des caraïbes au pacifique.

Sur scène, La Liane propage un son chaud et une

poésie engagée qui met les cœurs en mouvement. Accrochez-vous à La Liane !



POUR LES AUTOMNALES VENDREDI 16 OCTOBRE 17H



« De poils en plumes »

Par Marie Patou et Guillaume Nguyen

C'est l'histoire d'un loup qui aime les chansons douces,
d'un arbre qui chante et qui frappe, et d'un canard un peu trop mignon ...

C'est l'histoire d'un rat qui mange un ours, d'un til-leul qui exauce les vœux, de bêtises et de bons-bons...

De notes de guitare en sifflotements, de paillason en manteau de vison, de mots doux en méchantes ritournelles, de Marie à Guillaume et inversement, les histoires s'enchaînent pour petits et grands.

Une animation détonnante d'Halloween pour les enfants avec Geraldine

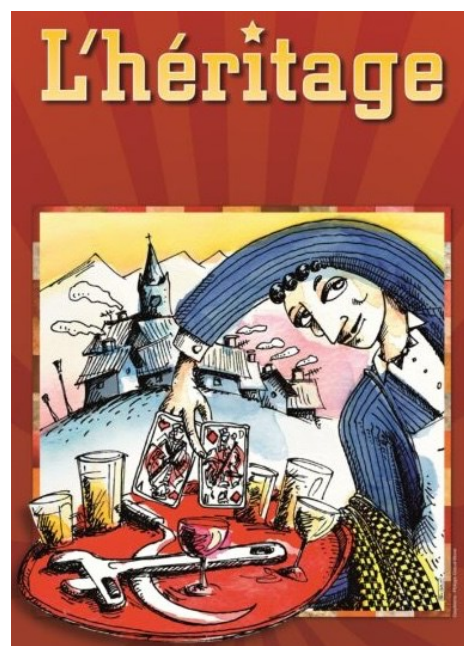
Une pièce de théâtre de la Cie Le Pas de l'Oiseau

Vendredi 23 octobre

Au Villard, depuis la mort du vieil agriculteur Joseph Barbayer, tout le monde est en effervescence, à commencer par le conseil municipal. Il y a de quoi : Joseph a légué tout son patrimoine à la commune, à la condition d'y instaurer le communisme. C'est l'histoire d'un village, comme il en existe des milliers, avec sa mairie, sa chorale, son café du commerce.

C'est l'histoire d'Émilie et de Martin, qui vont rompre leurs solitudes, réapprendre à rêver, à aimer...

C'est l'histoire joyeuse d'un mort qui donne de la vie, d'un conteur qui cherche un héritage, d'une table de conseil municipal qui n'en croit pas ses oreilles ... "L'Héritage" de la



Louise BISSONNET-DESMOUAS, une artiste peintre à La Palud sur Verdon

Louise Constance Bissonnet est née le 10 novembre 1879 à La Celle-Saint-Cloud (Les Yvelines), dans une famille de petits commerçants, mais on retrouve chez ses ascendants un grand père pépiniériste de l'impératrice Joséphine à la Malmaison et une arrière-grand-mère, Marie Ange Louesse, élue « déesse de la Raison au Temple de l'Etre suprême » pendant la Révolution Française !



Après l'école des Beaux Arts, la jeune artiste peintre, installée à Paris, expose ses œuvres au Salon de 1905. Elle se mêle au Montparnasse des artistes et côtoie les peintres célèbres de l'époque, Picasso, Foujita, Modigliani et tant d'autres. Elle y rencontre Edmond Desmouas, décorateur de théâtre, militant politique révolutionnaire, qui la présente à Lénine, alors en exil à Paris. (ils se marieront le 14 décembre 1920, mais n'auront pas d'enfant, et divorceront le 30 juillet 1947).



En 1919, Louise s'installe à La Palud. Elle y loue, au premier étage du château, une grande pièce au confort très sommaire mais dont elle se satisfait.



Potentilla fruticosa.
Potentilla fruticosa.
— ROSACEAE. —

Pelouses rocailleuses sèches de 1.000 à 2.200 m.



Eryngium Bourgati.
Panicaut de Bourgat.
— OMBELLIFÈRES. —

Ses séjours en Haute Provence alternent avec les nombreux voyages effectués avec son mari en Corse, Yougoslavie, Afrique du Nord ... , sources d'inspiration, d'où elle ramènera de nombreux tableaux.

Puis, assez vite, le Château deviendra sa résidence principale. Sa simplicité et sa passion pour la nature lui fait aimer le village et la vie rurale ; elle participe aux activités locales et s'occupera même de plusieurs ruches ; mais surtout elle peindra : le village, les paysages, les travaux agricoles, les gens, les animaux ..., un superbe témoignage de la vie rurale de ce temps pas encore mécanisé.

Son engagement ira même jusqu'à être élue au premier Conseil Municipal d'après la Libération, première et seule femme, et réélue en 1947.

Après les années 50, elle ne reviendra qu'épisodiquement à La Palud, toujours au Château, dans « sa pièce », où elle avait encore nombre de ses œuvres. Venue une dernière fois en 1978, accueillie chez une amie, elle projetait, à presque 100 ans, de revenir l'année suivante pour exposer ses tableaux.

Son souhait était, en effet, que son travail reste le plus possible à La Palud, chez des familles amies.

Elle ne put malheureusement pas le réaliser, décédant brutalement le 10 septembre 1979, à quelques jours de son anniversaire, alors qu'elle préparait son voyage.



Nombre de ses tableaux ont été prêtés par leurs propriétaires pour être reproduits et ainsi exposés dans l'église depuis l'été dernier.

Patti Smith, chanteuse poète, femme de lettres

Patricia Lee Smith est venue au monde pendant une nuit de blizzard à la veille de la Saint Sylvestre dans les bas quartiers de Philadelphie, US. Sa mère travaille dans une boîte de nuit et son père est acrobate et danseur de claquettes. Leur domicile est infesté de rats, tiques et autres animaux sympa-

thiques. Elle est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Elle sait lire à 3 ans et dans son enfance sa santé est très fragile. A 5 ans, elle dit vouloir composer des poèmes.

Elle fréquente la clique d'Andy Warhol, devient l'amie de William Burroughs et découvre Arthur Rimbaud. C'est son grand

amour Robert Mapplethorpe, artiste lui aussi, qui la motive à chanter. Au début elle le fait uniquement pour lui, pour le séduire. Quand elle se produit un peu malgré elle dans des clubs de New York, Bob Dylan vient sur un de ses concerts et tombe sous son charme. Elle devient célèbre d'un coup, avec ses chansons écrites par elle-même et un style entre le rock et le punk, très engagé et agité.

Mais l'écriture passe du coup au deuxième plan, ce qu'elle déplore. En 1979, au sommet de sa gloire, elle se retire durant plus de 10 ans. Son amour, Robert, décède presque en même temps que son frère chéri. Elle rencontre celui qui sera le père de ses enfants, Fred "Sonic" Smith, légendaire guitariste de MC5. Elle écrit, élève ses enfants, mais elle perd aussi cet homme là

en 1994. C'est l'époque à laquelle elle revient sur scène.

Pendant longtemps Patti Smith écrit des livres qu'elle ne publie pas. Des "histoires de voyageurs qui ne voyageaient pas". Aujourd'hui sort son dernier livre "le pain des anges" qu'elle a écrit face à la Méditerranée, à Nice. Par contre, en première lecture je vous conseille son livre mythique et mystique, "Just kids".

Elle a récemment chanté avec des citoyens révoltés "people have the power" à Minneapolis, cet hymne qui est tout autant utilisé par des étudiants en Europe que par des grévistes au Japon. C'est son mari qui lui avait soufflé ce texte. Continuer à la chanter est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre, dit elle.



Écoutez sa musique (l'album "Horses" ou "Easter"), lisez ses poèmes et livres, laissez vous envoûter aussi par un documentaire sur Arte (boutique) "La poésie du punk" ou "Dream of life"

Andréa "Beachy" Bacher

Chauve souris, souris chauves ou des chauves qui sourient... ?

Hélas, déjà leur nom commence par une erreur.. « cava souris » ou souris des caves, rien de chauve... ou chouette-souris...

Ces petites créatures qui font peur à certains (à cause de Dracula, et parce qu'on dit qu'elles s'accrochent dans les cheveux, entre autres...) sont pourtant si mignonnes et surtout très importantes dans notre écosystème !



En France nous avons 36 espèces différentes, par chez nous environ la moitié ! La plus petite chauve souris pèse 4 grammes et la plus imposante fait un demi mètre d'envergure... T'en connais quelques unes...? Rien que la famille des « fer-à-cheval » comporte 109 espèces de par le vaste monde mais que 5 modèles en France. Leur nom scientifique est RHINO(nez)LOPHE (crête). Il y en a des grands (30-40cm d'envergure) et des petits (calibre d'une noix, 4-9gr).

Ce qui les caractérise est leur position de repos : tête en

bas, fixés sur une poutre, voir plafond. Ça ne leur demande pas d'effort et leur circulation est telle qu'elle ne souffre pas de manque d'oxygène dans le cerveau ! Et, comme toute chauve souris qui se respecte, elle a une faculté à s'orienter dans le noir, puisqu'elle vit et chasse la nuit. Avec ce qu'on appelle « l'ultrasonar ». Les chauve souris peuvent émettre jusqu'à 110,000 vibrations à la seconde (l'être humain capte selon l'âge et l'oreille maximum de 18 à 20 000 vibrations/sec). Les ondes sont renvoyées par les obstacles, un écho que l'animal analyse en permanence.

Les chauve-souris sont appelées scientifiquement « chiroptères » qui pourrait se traduire par « vole avec ses mains ». Effectivement les ailes ont des doigts fins et longs et extrêmement agiles. Leur bouche contient pour certaines 32 dents acérées. Selon l'espèce ses proies préférées sont des papillons, mouches, moustiques, chrysopes (mouche aux yeux d'or). D'autres mangent des fruits.



Les milieux de vie de ces petites bestioles sont de plus en plus investis par l'homme. On aménage les greniers, on installe des salles de sport ou autre dans les caves, lieux où la chauve-souris était tranquille jusque là.. Les granges, maisons abandonnées etc. deviennent aussi plus rares. Et pour les grottes et baumes, l'homme y va de plus en plus, soit par amour des souterrains ou pour faire la fête.. Du coup, quelques espèces sont menacées d'extinction, devenues rares, et on les protège. Si vous avez une colonie quelque part chez vous, signalez là, car on peut vous aider pour cohabiter au plaisir des deux parties.. c'est important de leur offrir des coins où elles peuvent hiberner et pouponner quand elles ont les petits...

Les arbres creux, un puits abandonné, le tas de compost ou une haie représentent autant d'abris pour eux. Si vous grillagez pour une raison, laissez un espace de passage (à l'horizontale) pour elles..

Les chauve-souris sont les seuls mammifères volants (à part les parapentistes), donc allaitent leurs petits. Comme déjà évoqué, elle dort le jour (et encore pas tout le temps) et chasse et vit la nuit, ce qui a fait en partie leur mauvaise réputation. Et en hiver, leurs fonctions vitales ralentissent : cœur qui bat très lentement, température corporelle basse, etc. La réveiller à ce moment là équivaut à la condamner, elle n'arrivera pas jusqu'au printemps avec les réserves emmagasinées.

La période où le dérangement est aussi très critique va de fin juin (naissance des jeunes) à fin août (départ des individus pour les gîtes d'automne).

Le Parc est toujours intéressé pour connaître et suivre de nouvelles colonies sur le territoire.

La commune de Rougon a lancé un appel à la population afin de comptabiliser les chauves-souris observées dans les habitations ou dans la nature. Elle font partie intégrante de la biodiversité du territoire.

Andréa « Beachy » Bacher

Profession de foi

La planète Terre, grain de poussière dans l'univers, tourne, tourne en tout sens, toujours, dans tous les sens, sur elle-même d'abord, autour du soleil, ... notre système solaire, les galaxies, tout toujours en mouvement, toujours à fond dans un infini inconcevable. Et cela ne donne pas le vertige à l'humain gracieusement hébergé par cet hospitalier véhicule, ... et moins encore d'humilité face à cette dimension et à la mécanique céleste, ce miracle permanent.

Étonné que l'humain soit globalement si peu étonné de cet équilibre fragile, sans gratitude pour tout ce qui lui est offert, ni émerveillé par le mystère auquel il participe et l'englobe, si peu de respect pour la main qui le nourrit, la vie qui l'anime.

La Terre serait son dû, maître ivre de son pouvoir, il en use à son gré, en abuse, l'use, l'épuise, ... Non-sens absolu, suicide collectif ou obsolescence programmée, un gâchis, une hérésie. Un vrai blasphème !!

Le sort de l'humain indissociablement lié à celui de la Terre, de l'air, de l'eau, ... naturellement en harmonie avec ... où vomi puisqu'indigeste, inassimilable par le principe de Vie. La planète se remettra de nos outrages, le temps efface toute chose, et le mouvement poursuivra son cours sans l'homme, il ne s'en sera pas montré digne, jamais parvenu à maturité. L'humanité n'aurait été qu'une brève comédie dramatique, un épiphénomène insignifiant au regard de l'évolution, une grotesque péripétie, un malentendu peut-être.

Et l'homme, grain de poussière sur la Terre, comme sa maison commune tourne, tourne dans tous les sens, tout le temps et partout, dans sa tête d'abord tourne sur lui-même se prenant pour le centre, tourne en rond, toujours à fond.

Et il s'éloigne de ce après quoi il court (être heureux) puisqu'il court à contre-sens, à contre-courant du Souffle, de la Source, ne se laisse pas porter par mais lutte contre, s'épuise donc et pourtant s'obstine encore.

Parvenus au fond de l'impasse le demi-tour s'imposera.

Dépassons les limites de notre condition humaine égotique, nous en constatons tous les malheureuses conséquences, accédons à notre nature Divine, la Paix et l'Amour majuscule. Relier la Terre et le Ciel et les vivre ensemble, chacun, ensemble ... l'Homme arc-en-ciel, trait d'union ... voilà notre Job ... et là notre salut. La séparation génèse et génère du malheur sans fin, Un la solution.

Hé ! Attends, le gamin de 7 ans en moi souhaite s'exprimer, légitime.

— Ouais ! Vas-y Théophile, tu as la parole.

— Ben écoute, c'est simple, si on veut qu'il soit plus de bonheur sur la Terre, et pour chacun, il suffit que les méchants deviennent gentils, et alors fini les guerres et les enfants mourant de faim, et tout le reste.

— Mais bien sûr ! C'est trop simple pour qu'on puisse y penser, tellement compliqués que nous sommes. Mais dis-moi c'est quoi être gentil ?

— C'est être gentil quoi ! Tu sais pas ce que ça veut dire ? Pas embêter les autres pour commencer et même les aider si nécessaire, partager son goûter et même ses friandises, pas se chamailler mais plutôt jouer ensemble, et laisser les oiseaux tranquilles.

— Vraiment pas stupide ce que tu dis là ! On pourrait commencer par ça et ça changerait tout.

— Allez chiche ! Mais vous êtes pas cap ! Vous voulez toujours être le chef, le plus beau, le plus riche, le plus fort, et toujours plus, et pour ça vous vous croyez tout permis.

— Hélas, jusqu'à présent c'est comme ça ! Mais tout demeure possible, je crois en la jeunesse, la jeunesse de tout âge, en toi, une absolue confiance. Demain nous épouserons la Vie, et accepterons de vivre simplement, simplement de vivre. Être, avant tout être, en toute simplicité.

Le paradis et la Vie éternelle ne sont pas ailleurs ni pour plus tard, ni pour peut-être ... le Ciel ne passe pas d'accord commercial ... il nous est proposé, à toi et à chacun, à tous offert gratuitement, disponible, grand ouvert, ici, là, partout, maintenant, tout de suite, tout le temps. Pas besoin d'intermédiaire ni de maître pour cela, la clé se trouve au silence du plus profond de toi-même, la plus intime relation.

Pour recevoir ? Lâcher ! Se désencombrer pour rendre l'accès possible, s'alléger, ... se diminuer (très beaucoup) ... retrouver sa liberté ... et sans crainte se fondre dans cet espace, le vivre, vivre avec, vivre en ... en communion ... en Vérité !

Hé ! Ho ! Ho !

— Excuse Théophile, je m'étais envolé, égaré, et par là trouvé mon chemin, je t'écoute.

— 1 Tu prétends ne pas être bavard, et 2 fais gaffe tu vas finir au bûcher.

— Tu as raison, je m'efface, mais avant le dernier mot te revient.

— La chenille, la naissance du papillon, sacré métamorphose, métamorphose sacrée, naturelle. Même pas peur !

— Voilà qui est clair. Merci Théo, rien à ajouter ... je viens te rejoindre. Je voulais juste, en cours de voyage et sans prétention, par ces quelques mots, saluer le Vivant dans ce village, la Palud-sur-Verdon, que je trouve beau et plutôt bien habité.

En mouvement, avec gratitude, et librement à vous !

Jean-Luc FAURÉ



UNE ATTITUDE RÉVOLUTIONNAIRE!

(« Met de l'huile petit homme! »)

Il est toujours facile de jouer les machos, quand on est un homme,
Mais quand il faut être quelque chose de plus profond, de plus doux,

Disons le carrément, de plus féminin, c'est autre chose!...

Les mots délicats, les résonances fines, nous échappent bien souvent ;

Notre comportement envers la Nature

Est à l'image de notre attitude envers la féminité;

Ainsi l'emprise de l'Homme sur la Femme et la Nature,

Si on y réfléchit bien, et à la suite de consternantes constatations,

Se révèle définitivement dommageable... et dangereuse pour les deux.

À éradiquer! Avec patience... et tact si possible!

— Serait-ce un rêve impossible à réaliser ?

Faiblesse!

Trait attribué trop souvent à la Femme par les hommes,

Confondant force du muscle et force mentale.

Et pourtant, que de force et de douceur mêlées recèle cette apparente faiblesse,

Si nécessaire à l'épanouissement harmonieux d'un enfant, par exemple.

. . . Une image réductrice qui se fixa insidieusement dans l'inconscient collectif

Sans doute dès l'aube de l'Histoire de l'humanité, et qui perdure dans les esprits depuis...

Si le terme faiblesse fut utilisé trop souvent dans un objectif sexiste

Afin de discréditer la parole des femmes,

Il n'a fait qu'accentuer le machisme latent des hommes,

En confortant leurs préjudiciables emprises au cours du temps!

— Ah! le patriarcat!... Mais temps changent!

Quant à nous, les "hommes" donc! Ne soyons pas cocardiers, Condescendants et agressifs envers la Femme et la Nature, faisons... une pause.

Prenons conscience de l'aspect égotiste et brutal qui se manifeste "encore" en nous,

Afin de le circonscrire, de le rendre inoffensif,

Et de n'en faire que le vieux souvenir d'une attitude mentale inopportune.

Pour ce, ouvrons notre cœur à plus d'empathie et d'amour.

— Ainsi, nous pourrions... enfin! offrir le meilleur de nous même,

Et donner sens à notre humanité, car cet excès de virilité

N'a que trop ensanglanté le monde au cours de l'histoire de l'Homme...

— Et ça continue!

Pour nous convaincre définitivement de la voie à suivre,

Portons encore une fois un regard impartial et bienveillant

Sur la situation inégalitaire, et trop souvent risquées des femmes

Dans la plupart des sociétés humaines...

Mais aussi... un regard d'amoureux horrifié,

À la vue de l'état lamentable dans lequel nous en train de mettre notre planète de Vie,

Que nous blessons, enlaidissons... et amoindrissons à nos dépends d'ailleurs.

— Nous aurions ainsi une vision peu flatteuse de nous-même,

Et de l'étroite vision que nous avons du bonheur.

Apprenons à activer les potentialités du chromosome X,

De la partie féminine qui nous habite: notre "anima",*

Dont le rôle est indispensable à notre équilibre émotionnel et mental,

Et qui ne demande qu'à manifester sa judicieuse complémentarité

...

Dépassons les comportements négatifs de cette idéologie plus que millénaire

Axée sur la suprématie du mâle... souvent utile mais mal utilisée ;

Pour édulcorer les "excès" néfastes de cette force virile, qui mal orientée,

Obscurcit et limite certaines vertus de l'âme humaine... d'empathie et d'amour notamment!

Ceci dit, sans vouloir mettre fin à toute virilité et frénésie des sens chez l'Homme,

Ce qui finalement lui serait autant préjudiciable... qu'à la femme.

Il s'agira de trouver un harmonieux équilibre... est-ce impossible?

. . . Encore mieux ,et allons plus vite, car le temps presse!

Au vu de la situation alarmante où se trouve "déjà" notre planète,

APPUYONS- NOUS sur les femmes pour conduire les affaires du monde!

C'est peut-être l'ultime alternative — *Révolutionnaire!*...

Pour sortir intelligemment et en douceur d'une impasse tragique

Qui se met insidieusement en place...

Et entamer ainsi une nouvelle odyssée humaine.

Solution à bien des problèmes sociaux-économiques, politiques et écologiques,

Que l'emprise bornée et brutale, exclusivement masculine, a bien du mal à résoudre.

Ce qui à terme... rêvons un peu,

Pourrait amener la naissance d'humains pleinement développés,

Qui mettraient tout leur génie à faire naître une Humanité nouvelle et responsable,

Soucieuse de préserver à tout prix ce merveilleux Paradis qu'est la Terre!

N'est ce pas là l'essence même d'une véritable écologie ?

— Si tant est que nous ne nous y prenions pas trop tard!

. . . Il serait bon que dans les temps à venir, ce souhait,

Ne soit pas qu'un rêve « à la Martin Luther King »...

Ou ne soit considéré que comme un doucereux bavardage

D'un rêveur à la sensibilité romantique

Qui se voudrait « aussi douce que la mousse des bois »...

Car si l'on doit renouer nos liens profonds avec la Nature,

Et la protéger de nous-même, une certaine forme de romantisme

Renaîtra nécessairement en parallèle;

En effet, il n'est qu'un état d'esprit plein de sensibilité

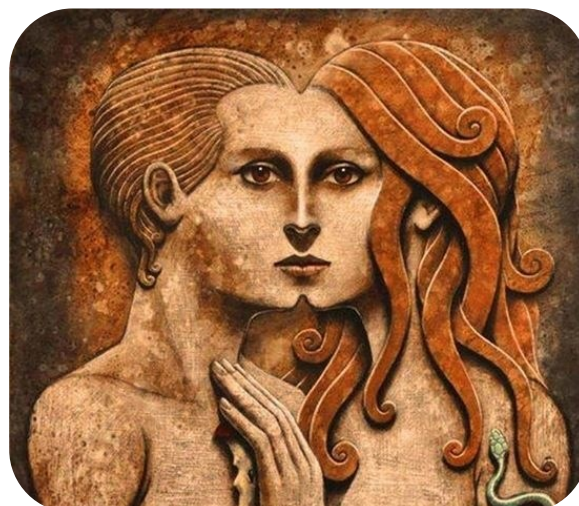
Qu'anime un élan d'amour sincère envers la Nature...

— Et pour la Femme aussi .

* Dans l'oeuvre de Jung, l'*anima* symbolise le côté féminin inconscient de l'Homme,

le plus souvent rabougri... parce que soumis au diktat de ce qu'on nomme actuellement : le "comportement machiste"... qui s'ignore bien souvent tant il est devenu naturel.

Michel BOUSQUET



Recycler du pain dur...



POPELETTE DI PANE

300 g de pain rassis
3 dl de boisson à l'avoine ou de lait
1 gousse d'ail
1 oignon
5 cs d'huile, ½ cc de sel, poivre du moulin
½ bouquet de fines herbes, p. ex. thym, marjolaine, romarin, ¼ de cc de noix de muscade

Couper le pain en dés. Chauffer la boisson à l'avoine (ou lait), en arroser le pain et laisser reposer env. 10 min, jusqu'à absorption complète du liquide. Hacher l'ail et l'oignon puis les faire revenir jusqu'à transparence dans un peu d'huile. Hacher les fines herbes et les ajouter au pain avec l'ail et l'oignon. Pétrir le tout en une pâte molle et la relever de sel, de poivre et de muscade. Préchauffer le four à 200 °C. S'humecter les mains et former des boules de pâte de la taille d'une noix. Les déposer dans un plat réfractaire et les arroser du reste de l'huile. Glisser au milieu du four et cuire env. 25 min. Servir encore chaud, p. ex. avec une salade.



PAIN PERDU, un plat sucré

1 gros pain, coupé en tranches
5-7 pommes
1/4 de crème fraîche
1/4 de brousse
1/2 litre de lait
raisin sec, noix, sucre, beurre, cannelle
1 œuf

Mélanger lait et œuf et laisser tremper le pain dedans. Râper les pommes et mélanger avec les épices. Dans un plat qui va au four, mettre un peu de beurre au fond, une couche de pain, une couche de brousse et crème et pommes, et ainsi de suite, la dernière couche c'est la brousse et crème. On met des flocons de beurre dessus, enfourne à 250 degrés et attendre que ce soit bien croustillant.



PAPPA à la Toscane

6 tasses de pain dur,
3 tasses de bouillon de légumes,
3 tomates,
1 CàS d'huile d'olive,
plein de basilic ou livèche et de l'ail

Tout couper en dés ou morceaux, et faire cuire avec le bouillon jusqu'à obtenir une pâte plus ou moins épaisse, selon envie.



SOUPE DE PAIN

1/4 kg de pain dur (sans levain si possible)
4 tasses de bouillon de légumes
1 tasse d'oignon
ail, laurier, poivre et noix de muscade
1 tasse de fromage râpé

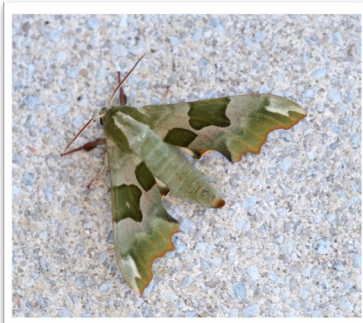
Faire revenir oignon et ail dans de l'huile d'olive et mouiller avec le bouillon. Rajouter le pain en dés et les épices. Laisser cuire jusqu'à ce que le pain se délite, rajouter le fromage et attendre qu'il tire des fils.

LE SPHYNX DU TILLEUL

Connaissiez-vous le sphinx du tilleul ? Certaines personnes peut-être. Personnellement, j'avais pu observer, quelque fois, cette somptueuse chenille verte de 3 à 4 cm environ en étant à l'ombre de mon tilleul. Un jour, cette chenille s'est laissée tomber et j'observe un spectaculaire changement de couleur, prélude à la nymphose, passant du rose au bordeaux.

Puis, surprise, à côté je découvre un papillon dont l'habit et la forme sont exceptionnels pour se fondre dans le décor. L'armée n'a rien inventé en confectionnant leur tenue de camouflage. La nature l'a adoptée bien plus tôt.

Lucette



1 - « Panneau Pocket » c'est quoi ?

- A - une application qui donne les infos mairie
- B - des panneaux pliables qu'on peut mettre dans la poche
- C - un traducteur de panneaux

2 - qu'est ce qui ne va PAS dans le compost ?

- A - les sopalin
- B - les peaux d'agrumes
- C - les sacs plastiques bio-dégradables

3 - quel ingrédient est à l'honneur dans les recettes de ce numéro ?

- A - les lentilles
- B - le pain
- C - la pastèque

4 - combien pèse la plus petite chauve-souris ?

- A - 30 gr
- B - 16 gr
- C - 4 gr

5 - Que veut dire l'abréviation DETR ?

- A - Detroit d'Ormuz
- B - Dotation d'équipement des territoires ruraux
- C - Démarches de l'état pour traquer les rats

6 - le jardin du souvenir est :

- A - l'endroit, dans un cimetière, où l'on peut répandre les cendres
- B - un coin dans une forêt où les amoureux gravent leurs cœurs
- C - un parc qui rappelle un souvenir important

7 - quel événement n'aura plus lieu à la Palud :

- A - l'apéritif du 8 mai
- B - la fête de l'école
- C - le cinéma de pays

1-A ; 2-C ; 3-B ; 4-C ; 5-B ; 6-A ; 7-C

RAPPEL HORAIRES

Secrétariat de la Mairie

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 10h30 à 12h30**. Tél: 04 92 77 38 02.
mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr

Office de Tourisme et Musée de la Maison des Gorges du Verdon

De mai à fin septembre : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 16h Tél: 04 92 77 32 02.

La Poste

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. Tél: 04 92 77 97 28

Déchetterie de la Palud

Sont uniquement collectés: cartons, ferraille, bois, encombrants non recyclables, petit électroménager et mobilier.
Lundi de **8h30 à 11h30** et le Vendredi de **14h à 17h**.

Déchetterie de Castellane

Du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** et le samedi de **9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**.

Service intercommunal de collecte des encombrants

Service réservé aux particuliers ne pouvant se déplacer (gros électroménagers) - Renseignements et Inscription en mairie

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Du 30 juin au 11 juillet

La Micro-Folie

Vivez l'expérience du musée autrement

Mardi 30 juin : Musée numérique

13h - atelier dessin

15h à 17h - musée numérique

16h30 - mini conférence sur une œuvre

Mercredi 1er juillet : Journée de folie

11h - Lecture

à partir de 14h - jeux vidéos, réalité virtuelle, livres et jeux

Jeudi 2 juillet : FABLAB

15h à 17h - atelier découverte plotter de découpe

17h à 19h - utilisation libre du Fablab

Vendredi 3 juillet : Ciné

16h30 - documentaire

Samedi 4 juillet : Journée de folie

10h à 12h et 14h à 17h - atelier vidéo stop motion, musée numérique, livres et jeux

Mardi 7 juillet : Musée numérique

13h - atelier dessin

15h à 17h - musée numérique

16h30 - mini conférence sur une œuvre

Mercredi 8 juillet : Journée de folie

11h - Lecture

à partir de 14h - jeux vidéos, réalité virtuelle, livres et jeux

Jeudi 9 juillet : FABLAB

15h à 17h - atelier découverte plotter de découpe

17h à 19h - utilisation libre du Fablab

Vendredi 10 juillet : Ciné

16h30 - jeux

Samedi 11 juillet : Journée de folie

10h à 12h et 14h à 17h - atelier vidéo stop motion, musée numérique, livres et jeux

11 juillet : Comité des fêtes

12h30 Repas Paëlla géante préparée par Pierrot au jeu de boules - inscription auprès de Simone (06 78 66 22 01) jusqu'au jeudi 9 juillet - 23 € par personne (pensez à vos couverts)

15h30 Concours de boules pétanques 2 en 2 - 5 € par personne - ouvert à tous - inscription au jeu de boules) - 16h Tirage au sort

11 juillet : Journées Paluaries

22h Feu d'artifice offert par les commerçants

17 juillet : à l'église

21h30 - Concert de harpe et violon

18 juillet : Fugueuses - Les amies de Talie

Spectacle à 21h

20 juillet : Foyer Rural

21h30 - Cinéma de plein air place de l'Eglise à La Palud

Fête de la Saint Christophe à Rougon

25 juillet : Les Amis de Rougon

14h - Inscription au concours de pétanque

15h - Concours de pétanque 3X3

16h30 - Stands de jeux pour enfants

20h45 - Procession avec retraite aux flambeaux

22h - Concert gratuit « Têt'KeuTa »

26 juillet : Les Amis de Rougon

10h15 - Procession et grand-messe avec G. Gilbert

12h - Apéritif d'honneur offert par les Amis de Rougon

15h30 - Stands de jeux pour enfants

16h30 - Après-midi récréatif pour enfants et adultes
Championnat du lancer d'œuf « frais » - 36ème édition

22h - Concert gratuit « Canapacoustik »

27 juillet : Les Amis de Rougon

15h - Concours de pétanque à la mêlée - mise par joueur 4€

16h - Concours créatif réservé aux enfants

15h30 - Stands de jeux pour enfants

19h30 - Anchoïade familiale - gratuite et offerte par « Les Amis de Rougon »

2 août : Comité des fêtes de Rougon

« fête de la créativité »

6 août : marché « artisanat et saveurs des Alpes du Sud »

Place de l'Eglise - Toute la journée

8 août : Festival du livre à Rougon de 17h à 21h

Apéritif à 18h30

9 août : Bourse aux livres à Rougon

9 août : Spectacle - Pièce chorégraphique au Lavoir

« Lavandières » Compagnie du Passeur

11 août : Comité des fêtes

14h - Tournoi de foot au stade - inscription sur place 5 € par personne - équipe faite sur place - 14h30 Tirage au sort

21h30 - Soirée musicale Bernard Gorgeon et les Cantaires à l'église

12 août : Comité des fêtes

9h45 - Concours de boules pour les enfants (jusqu'à 12 ans) - inscription au jeu de boules - 10h15 Tirage au sort

14h30 - Concours de boules de pétanque « tête à tête » (3 boules) - 5 € par joueur - 15h Tirage au sort

22h - Bal avec le groupe « Une histoire de légende ».

13 août : Comité des fêtes

9h30 - Concours de boules « à la longue 2 en 2 choisis - inscription au jeu de boules - 10 € par équipe - 10h Tirage au sort

14 août : Comité des fêtes

10h30 - Jeux pour les enfants sur la place de l'église.

14h30 - Concours de boules pétanque 2 en 2 choisis - Inscription au jeu de boules 10€ par équipe - 15h - Tirage au sort.

21h45 - Bal avec le groupe ONDAYA suivi de DJ NUMA

15 août : Comité des fêtes

12h - Apéritif offert par la Municipalité sur la place de l'église.

15h30 - Concours de boules de pétanque mixte 3 en 3 - Inscription au jeu de boules - 15€ par équipe - 15h30 - Tirage au sort.

16 août : Comité des fêtes

13h - Aïoli monstre sur la place de l'église.

Suivi d'un concours de boules détente pour les participants.

Inscription auprès de Simone (06 78 66 22 01) jusqu'au 15 Août - 23€ par personne (pensez à vos couverts).

30 août : Maison des Gorges - Théâtre Place de l'église

la Cie Les gens d'ici : « L'avare » -

Tout public. Entrée au chapeau

19 septembre : Journées du Patrimoine

Spectacles proposés par « Le Plancher des Chèvres »

20 septembre : Journées Paluaries

10h30 visite du four Peisselon

12h Apéritif offert par la Commune

Repas sur réservation

Marché artisanal et de producteurs